

M. l'Orateur: Le ministre peut répondre brièvement à la question de privilège.

L'hon. E. J. Benson (ministre des Finances): A propos de la question de privilège, je dois dire que le cabinet n'envisage pour le moment aucun changement. Par ailleurs les questions posées à la Chambre sont souvent fort irréflechies. Les députés se lèvent et posent des questions dont ils attendent de réponses sur l'ordre du jour, mais ces réponses pourraient rapporter des millions aux spéculateurs.

M. l'Orateur: Je propose que nous en revenions à la période des questions.

LA SITUATION ÉCONOMIQUE

L'INFLATION—L'IMPOSITION DE CONTRÔLES

Mme Grace MacInnis (Vancouver-Kingsway): Monsieur l'Orateur, j'ai une question à poser au ministre de la Consommation et des Corporations. Comme son ancien collègue du cabinet, le député de Trinity, a demandé l'imposition de contrôles plus rigides sur la spirale des prix et des coûts et comme de toute évidence les restrictions volontaires ne fonctionnent pas, le ministre songe-t-il maintenant à imposer des contrôles impératifs pour arrêter la hausse du coût de la vie?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Puis-je dire, à la suite de la déclaration du ministre des Finances, que si une telle mesure devait être annoncée, elle ne le serait pas pendant la période des questions.

LES CONSÉQUENCES DE LA POLITIQUE ANTI-INFLATIONNISTE

L'hon. George Hees (Prince Edward-Hastings): Je voudrais poser une question au très honorable premier ministre, ne voulant pas qu'il se sente aujourd'hui seul et négligé. Je voudrais lui souhaiter la bienvenue à son retour et lui dire que la chasse, en son absence, a perdu un peu de son charme.

Lorsque les journalistes l'ont interviewé à Vancouver vendredi, il a dit, en réponse à une question:

Le chômage est une conséquence regrettable de la politique anti-inflationniste du gouvernement, mais les conséquences heureuses compensent largement cet inconvénient.

Comptait-il parmi ces avantages l'augmentation du coût de la vie qui pour le mois dernier correspondait à 7.2 p. 100 par an, un tiers de plus que depuis dix mois?

[M. Woolliams.]

M. l'Orateur: A l'ordre. La question ainsi posée, prend la forme d'un plaidoyer et est donc irrecevable.

L'hon. M. Hees: Puis-je la reformuler, monsieur l'Orateur, car nous voudrions savoir de quoi parlait le premier ministre et quels avantages il croit que pourrait avoir la politique anti-inflationniste? Peut-il nous répondre? Il s'y refuse. C'est qu'il n'a pas de réponse, la chose est claire.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

LA GRÈVE DES REMORQUEURS EN C.-B.—LA MARCHÉ DES NÉGOCIATIONS

M. Thomas S. Barnett (Comox-Alberni): Ma question s'adresse au ministre du Travail. Peut-il informer la Chambre des événements qui auraient pu se produire en fin de semaine en vue d'un règlement de la grève des remorqueurs de la côte ouest?

L'hon. Bryce Mackasey (ministre du Travail): Je n'ai pas grand-chose à ajouter à ce que j'ai dit à la fin de la semaine sauf que les deux parties se rencontrent une fois de plus aujourd'hui en vue de soumettre leurs propositions définitives à la table des négociations qui est présidée par M. Kelly, du Bureau de conciliation. Dans la mesure où les deux parties seront raisonnables, il n'est pas exclu qu'on en arrive très vite à un règlement. Cependant, si l'une des parties se montrait déraisonnable ou inflexible, je me verrais forcé de faire plus tard au cours de la semaine un exposé complet à la Chambre et de révéler qui est à blâmer pour son manque de coopération dans le règlement d'une grève que je considère inutile.

LA CONSOMMATION

LA HAUSSE DU PRIX DU LAIT

M. Barry Mather (Surrey): Ma question s'adresse au ministre de la Consommation et des Corporations. Certaines sociétés importantes ayant annoncé une hausse du prix du lait, le ministre compte-t-il examiner l'affaire?

L'hon. Ron Basford (ministre de la Consommation et des Corporations): Je ne sais pas exactement de quelles hausses parle le député. La Commission des prix et des revenus et la Direction des enquêtes sur les coalitions examinent certains relèvements du prix du lait. Si le député m'indiquait à quelle augmentation il songe, je pourrais être plus précis.